



Le petit MARMINIAC ois

Edito



Janvier
2017

Agenda

Ce "Petit Marminiacois" arrive après la période des fêtes avec la nouvelle année. C'est l'occasion de souhaiter à tous que cette année vous apporte le meilleur.

L'année 2016 aurait pu avoir des conséquences importantes pour notre commune si nous n'avions pas lutté contre la proposition de fusion de notre Communauté de Communes avec celles de Gourdon et de Labastide-Murat. Le choix des élus, à l'unanimité, a permis de conserver notre territoire actuel avec toutes ses compétences assurant ainsi une gestion de proximité des services publics indispensables sur nos territoires ruraux (site de la communauté de communes : www.cc-cazalssalviac.fr).

Concernant notre commune, les aménagements les plus visibles de 2016 sont l'achèvement des travaux du parking, de son éclairage, ainsi que des WC publics. Plus récemment, soucieux de végétaliser notre village somme toute très minéral, deux chênes verts et quelques ceps de vigne ont été plantés dans l'espace vert. Au printemps seront ajoutées des plantes aromatiques et quelques rosiers afin d'apporter plus de couleurs. Un banc sera enfin placé dans cet espace vert créant ainsi un petit espace de convivialité. Les raisins et les plantes aromatiques pourront être cueillis par les habitants pour le plus grand plaisir des grands et des petits.

Par ailleurs, nous avons finalisé les plans et le financement de la sécurisation des entrées du bourg et 2017 verra leur réalisation, en même temps que la rénovation du toit de l'église de Boissière.

Le site internet (www.marminiac.fr) est en construction et nous espérons toujours votre participation pour compléter la rubrique dédiée aux associations et des photos ou anecdotes sur la vie du village. Pour les artisans, commerçants ou propriétaires de gîte une autorisation de publier les coordonnées est nécessaire, un formulaire est à retourner à la mairie. Nous pouvons créer davantage de rubriques si vous nous faites part de vos idées ou besoins.

Au printemps les "Journées des Chemins" auront lieu du 4 au 12 avril. C'est une manifestation importante pour la maintenance des milieux ruraux où les citoyens peuvent prendre plaisir dans la nature et en même temps contribuer au nettoyage des chemins. Nous souhaiterions nous engager dans cette démarche, si une telle manifestation vous intéresse, n'hésitez pas pour nous le dire.

Il nous reste à vous adresser nos vœux les meilleurs et de vous convier tous le dimanche 8 janvier à 11h afin de nous retrouver autour du pot de l'amitié à la salle polyvalente.

8 janvier

Vœux de la Municipalité
11h00, salle polyvalente

16 janvier

présentation de création
au Foyer, entrée libre
(cie d'Acétés)

4 au 12 avril

Journées des Chemins

23 avril et 7 mai

Elections présidentielles

19, 20 & 21 mai

10 ans d'Acétés

28 mai

repas partage

11 et 18 juin

Elections législatives

Maison de services au public = un service gratuit de proximité pour la population

Au sein des 3 espaces multimédia (Cazals, Salviac et Frayssinet le Gélat), l'animateur vous délivre un premier niveau d'information et d'accompagnement pour vos démarches administratives vers les organismes :

CAF - CPAM - UDAF - CARSAT - POLE EMPLOI - ADIL - ERDF - IMPOTS -

Des plaquettes détaillées d'information de ce service avec les horaires d'ouverture sont à votre disposition à la mairie

Etat civil

Naissances

Léna BOUSQUET,
Valadié, le 27 juillet

Lila MARTINEZ,
Les Combes,
le 19 octobre

Mariages

Marina TREMOULET
et Martin FRADIN,
le 20 août

Décès

Gilbert DAUBISSE,
Brigemil haut,
le 26 avril

Thierry FERRARE,
Valadié,
le 21 juillet

Madeleine LASCoux,
le Bourg,
le 23 juillet

Rémy FAJOLLES,
Roquecave,
le 30 juillet

Nadine MARTEL,
Benauges,
le 15 octobre

Travaux d'aménagement de sécurité aux entrées de bourg

Dans le cadre des marchés publics, l'entreprise EIFFAGE a été retenue pour exécuter les travaux d'aménagement aux 3 entrées de bourg. Ces travaux, prévus au printemps, ont pour objectif de faire réduire la vitesse des usagers pour la traversée du village et ainsi sécuriser les piétons.

Entrée côté Villefranche du Périgord : Plateau surélevé

Entrée côté Salviac : Chicane

Entrée côté Cazals : Plateau surélevé et aménagement d'un cheminement piétonnier de la place du boudrome jusqu'à la place carrée

Plan de financement

DEPENSES HT	23 884,25
RECETTES	23 884,25
ETAT – DETR -	5 971,00
Ministère de l'Intérieur	13 136,00
Autofinancement	4 777,25

Chapelle de Boissière

La toiture de la chapelle sera refaite en 2017 par l'entreprise Mathieu BOUSQUET de Gindou.

Plan de financement

DEPENSES HT	7 996,00
RECETTES	7 996,00
ETAT – DETR -	1 999,00
Autofinancement	5 997,00

Révision des zones défavorisées dans le Lot

Le conseil municipal a pris une motion pour protester contre la révision des zones défavorisées dans le Lot. Ce nouveau zonage exclut la commune, ce qui va avoir des conséquences financières dans le monde agricole.

Les mérules gagnent du terrain

Des foyers de mérules (champignons lignivores qui peuvent provoquer des dégâts très importants sur les bâtiments) ont été signalés dans de nouvelles communes du Lot. Le dispositif est similaire à celui existant pour lutter contre les termites. La préfecture appelle à la vigilance des propriétaires. Tout cas de mérules identifié doit être signalé à la mairie. Un arrêté préfectoral délimite les zones de présence du risque.



Coupon

à découper / scanner et déposer / envoyer par mail à la mairie pour apparaître dans une rubrique du site internet :

NOM ACTIVITÉ
Adresse Téléphone
Mail
Autres informations à mentionner

Aide aux transports scolaires

Les imprimés d'aide aux transports scolaires pour l'année scolaire 2016/2017 sont disponibles à la mairie jusqu'au 31 janvier 2017. Ils sont téléchargeables depuis le site www.lot.fr.

Nouvelle entreprise

« Solution élagage » est une nouvelle entreprise installée aux Mourlanies. Léopold LESSENNE, arboriste grimpeur diplômé, maîtrise toutes les techniques de grimpe et de taille et vous propose ses services pour tout élagage.

Tél : 06 15 31 46 75

Courriel : leopoldelagage@orange.fr

Autorisation de sortie du territoire

A partir du 15 janvier 2017, l'autorisation de sortie du territoire est rétablie

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport
- Formulaire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale
- Photocopie du titre d'identité du parent signataire

Cartes nationales d'identité expirées

Rappel : La durée de la carte d'identité a été étendue à 15 ans pour les personnes majeures titulaires d'une carte délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Mais, suite aux difficultés engendrées par cette mesure pour les personnes qui se déplacent à l'étranger, le gouvernement a décidé d'autoriser le renouvellement des cartes dès lors que l'utilisateur est en mesure de justifier de son intention de voyager à l'étranger dans un pays acceptant la carte d'identité et à condition qu'il ne soit pas titulaire d'un passeport valide.

2017 - Année électorale

Les listes électorales seront refondues en 2017. Une nouvelle carte électorale sera attribuée à chaque électeur dans le courant du mois de mars. Les électeurs européens ne pourront pas participer à ces scrutins.

Pétanque marminiacoise

Dans le cadre du téléthon, la pétanque marminiacoise a organisé une marche et un concours de belote samedi 3 décembre. La somme de 909,33 € recueillie a été versée intégralement à l'AFM. Merci aux participants et à l'association.

Le Conseil Municipal en profite pour remercier Francis Cervellin pour ses nombreuses années de présidence de l'association de la Pétanque marminiacoise.

PACS

L'enregistrement d'un PACS (pacte civil de solidarité) se fera à la mairie à partir du 1er novembre 2017 et non plus au tribunal.



Comité des fêtes

Il y a eu la réunion du comité des fêtes début décembre et les personnes présentes qui manifestaient leur intérêt dans le maintien de la fête ont décidé de créer un groupe de réflexion afin de trouver un nouveau concept de cette manifestation. Dans cette attente, le bureau sortant propose de ne pas reconduire cette année la fête sous sa forme traditionnelle et retient l'idée d'un repas convivial regroupant la population de la commune le dimanche 28 mai à midi. Des animations devraient être programmés pour cette journée-là. Une information plus précise vous sera communiquée.

La compagnie d'Acétés fête ses 10 ans !



10 ans, en effet, qu'elle a posé ses bagages dans le village de Marminiac.

10 ans qu'elle travaille, d'abord autour de la mythologie grecque (certains se souviennent du spectacle « **Io, Bacchantes** » sur la place du village, ou de « **On Veut Persée !** »), puis depuis 2010 autour des écritures contemporaines francophones (« **Big Shoot** », « **Trafiquée** »...)

Depuis lors, elle a présenté ses spectacles dans les environs mais aussi, vers de lointains horizons.

En mai prochain, Acétés va fêter ses 10 ans !

C'est l'occasion pour la compagnie de jouer son répertoire (« **On Veut Persée !** », « **Arrêt sur image** », « **Habbat Alep** ») mais également d'inviter plusieurs artistes rencontrés lors de leurs voyages à venir présenter leurs œuvres à Marminiac.

La compagnie accueillera ainsi l'écrivain **Gustave Akakpo**, le dramaturge **Dieudonné Niangouna**, le comédien **Etienne Minoungou**, le danseur performeur **Snake** (cie Zora Snake), le prix RFI 2016 **Hakim Bah**, et bien d'autres artistes !

Le scénographe **Patrick Janvier**, avec une équipe de jeunes professionnels, va métamorphoser le village en s'appropriant l'espace public !

Au programme, des rencontres, des débats, des spectacles de théâtre, de danse, du jeune public, des apéros concerts, une soirée musicale et festive le samedi soir...

Tout le programme sera bientôt en ligne sur le site de la compagnie : www.acetes.fr.

Pour que cette fête soit une réussite, la compagnie a également besoin de vous tous :

Logement des artistes et intervenants

Afin de pouvoir loger tous nos invités, comédiens, plasticiens, scénographes, auteurs... nous souhaitons faire appel aux habitants du village. Loger chez vous un artiste ou un invité est l'occasion d'une rencontre, d'un accueil en ces temps où ce terme revêt une signification particulière.

Scénographie

Si certains d'entre vous sont intéressés pour participer à la transformation du village, les scénographes seront présents à partir du 1er mai à Marminiac et recherchent des personnes motivées pour se joindre à eux. Que vous soyez motivés durant trois semaines ou trois jours, il y a de la place pour tout le monde et pour toutes les énergies !

Restauration

Nous envisageons d'occuper le bas du Foyer afin de proposer une restauration familiale durant les trois jours de cet événement. La gastronomie est un endroit de rencontre et de convivialité ! Nous recherchons des personnes motivées pour partager leur savoir-faire, quelques que soient les influences de leur cuisine !

Bénévolat

Enfin, si vous le souhaitez, les bras comme les têtes seront toujours les bienvenus pour nous aider à rendre cette fête la plus belle possible !

N'hésitez pas à contacter **Cédric** (06 49 17 04 15) ou **Arlette** (06 77 82 96 37), ou par mail : compagniedacetes@yahoo.fr

Nous espérons partager avec vous un moment riche et chaleureux !

Amis de Marminiac/Musique en bouriane

Les Amis de Marminiac se sont récemment réunis en Assemblée Générale qui a permis au Bureau du président Michel Bellot de passer le relai à une nouvelle équipe. Cette dernière assurera la continuité du festival 'Musique en Bouriane' qui a lieu chaque année fin août-début septembre. Le Conseil Municipal souhaite ici remercier vivement Michel Bellot, président, et André Tanis, trésorier, pour avoir si longtemps contribué au succès de cette manifestation qui est remarquée au-delà de notre territoire bourrian grâce à la qualité exceptionnelle des artistes invités. Jean-Marc Bourret devrait continuer à assurer la direction artistique du festival et pérenniser ainsi le niveau artistique reconnu par tous. Toutes les animations proposées par cette équipe des Amis de Marminiac restent ancrées dans la mémoire des habitants. Nous saluons le travail accompli par tous les bénévoles qui se sont impliqués pour animer avec succès notre village.